1-Notre vision est de créer une plateforme informatique innovante pour le centre sportif qui :

-Facilite l'accès aux informations

-Automatise les processus administratifs

-Améliore l'expérience client

Cette plateforme doit être :

-Fonctionnelle et opérationnelle : Répondant aux besoins spécifiques du centre sportif.

-Facile à utiliser : Pour tous les utilisateurs, qu'ils soient clients ou membres du personnel.

Réaliste et réalisable : Utilisant les ressources actuelles du centre, sans nécessiter d'investissements excessifs.

2-Liste du carnet de produit initial priorisé:

- Le client peut voir les informations du centre sportif.

- Le client peut s’inscrire à des activités.

- Le client peut payer mon inscription en ligne.

- Le gestionnaire peut gérer les activités.

- Le gestionnaire peut gérer les horaires des moniteurs.

L’administrateur peut gérer les comptes utilisateurs.

3-Repartition du carnet de produit

- Itération 1 : Voir les informations du centre, s’inscrire à des activités et s’inscrire a l’activité.

-Itération 2 : Gestion des activités et des groupes..

-Itération 3 : Gestion des comptes des utilisateurs par l’administrateur

5-1 Planification de l’itération

5-5 Critères de succès

Du point de vue du PO : Le système doit être fonctionnel et permettre aux utilisateurs de créer son compte, voir les activités , s’inscrire à une activité et la payer sans bugs majeurs .

6-1 Description des cas d’utilisation de la première iteration

Du point de vue du PO : Le système doit être fonctionnel et permettre aux utilisateurs de créer leurs comptes en s’inscrivant, se connectant mais aussi leurs permettre de voir les informations du centre sportif sans bugs majeurs.

6-7 Exigence de qulite

Performance :

- Le système doit permettre à un utilisateur de s'inscrire à une activité en moins de 20 secondes.

- Les pages du site web doivent se charger en moins de 7 secondes.

Compatibilité :

- Le système doit être compatible avec les navigateurs web les plus couramment utilisés (Chrome, Edge).

- Le système doit être accessible via des dispositifs mobiles (smartphones et tablettes) sans perte de fonctionnalité.

Lisibilité :

- Le code source doit être bien documenté pour faciliter la maintenance et les mises à jour futures.